

Marrakech et Agadir lancent de nouveaux schémas directeurs d'aménagement urbain

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 09-06-2011 23:11:51

Le Grand Agadir concerné : 26 mois d'études nécessaires. 19 communes urbaines et rurales concernées. Le Grand Marrakech : 14 mois d'études nécessaires. 12 communes concernées.

Deux parmi les 5 plus grandes villes du pays ont lancé cette semaine les préparatifs pour l'établissement de nouveaux schémas directeurs d'aménagement urbain, le SDAU.

Un SDAU vise à organiser l'espace d'une ville et d'une région afin de faire face aux besoins de croissance démographique, économique et urbanistique en tenant compte du respect des critères de déplacement, de circulation et de transport, de la qualité de vie, de l'environnement et des équipements collectifs publics et privés.

Agadir, comme Marrakech, Rabat, Casablanca et Tanger au cours de ces dernières années, connaît un important développement urbain, économique et touristique. Avec son aéroport bien desservi au départ de Casablanca et des principales villes européennes, la ville est également reliée au réseau autoroutier national depuis juillet 2010. Agadir se trouve désormais à moins de 190 km par l'autoroute de Marrakech.

Le nouveau SDAU d'Agadir dont la commune principale est dirigée par le maire Tarik Kabbaj doit concerner les préfectures d'Agadir, d'Ida Outanane, d'Inezgane-Ait Melloul et la province de Chtouka Ait Baha qui composent le Grand Agadir. Le nouveau SDAU du Grand Agadir va concerner 28% de la population rurale de la région de Souss Massa Draa et 60% de sa population urbaine. « L'étude qui doit démarrer ce mois-ci prendra 26 mois » selon une source à l'Agence urbaine. C'est un bureau des Iles Canaries qui a été chargé de sa réalisation.

Marrakech lance également cette semaine un appel d'offres pour un nouveau SDAU sachant que la ville et sa région ont connu un très important boom de la construction au cours de la dernière décennie. L'important rythme d'urbanisation avait amené les autorités à geler les nouvelles autorisations de construire pendant quelques mois en 2010 tout en annonçant le prochain lancement d'un nouveau SDAU. L'important rythme de la construction et de l'urbanisation de Marrakech a conduit à des chûtes des prix de l'immobilier. Outre les aspects foncier et immobilier, le SDAU de la Ville ocre représente un important enjeu touristique, le tourisme à Marrakech représentant 35% de l'activité touristique nationale et l'essentiel de l'activité économique régionale.

Le SDAU de Marrakech va concerner 2 communes urbaines et 10 communes rurales. La principale commune est celle de Marrakech avec 5 arrondissements de la ville dont le maire est Fatima-Zahra Mansouri ; l'autre commune urbaine est celle de Méchouar Kasbah et les communes rurales sont Tassultant, Tamesloht, Aghouatim, Sidi Abdellah Ghiat, Al Ouidane, Ouahat Sidi Brahim, Saada, Jbilet, Jaidate et Bourosu. Près d'1,2 million d'habitants sont concernés pour une superficie globale de 75 000 hectares.

Les plis pour le nouveau SDAU de Marrakech doivent être ouverts le 25 juillet prochain. 14 mois seront nécessaires à sa réalisation.

La Vie éco